

Concernant l'évaluation diagnostique



L'ensemble des prestations est financé par l'Etat. Aucun frais concernant votre enfant n'est à votre charge (sauf pour les non résidents en France).



Le repas est assuré pour les enfants. Il fait partie du temps d'observation de l'évaluation. Pas de restauration prévue pour les parents sur place.



Certaines parties de l'évaluation seront filmées, avec votre accord écrit, et visionnées lors de la synthèse.



La transmission des conclusions des évaluations aux professionnels partenaires est soumise à votre autorisation écrite.

Textes de référence

Les Centres de Ressources Autisme sont régis par des textes qui sont :

- La circulaire DGAS/DGS/DHOS/3C/2005/124 du 8 mars 2005
- La circulaire interministérielle DGCS/DGS/CNSA/2010/292 du 27 juillet 2010
- Le décret sur les CRA de mai 2017

Le CRA Alsace dispose d'un projet d'établissement, d'un règlement de fonctionnement et d'une charte de la personne accueillie.

Toutes ces informations sont consultables sur le site :

www.cra-alsace.net

VENIR AU CRA

Accès transports en commun

Tram B direction Lingolsheim Tiergaertel, arrêt Martin Schongauer. Continuer à suivre la ligne du Tram à pied jusqu'au Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents.

Accès voiture :

-En venant du Nord (A4/E25) et de l'Ouest de Strasbourg (A351) direction Mulhouse-Colmar, prendre la sortie « Montagne Verte -Lingolsheim- Elsau. ». Tout droit au feu, suivre les panneaux « Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents »

-En venant du Sud de Strasbourg (A35/E25), prendre la sortie Elsau, à droite. Au feu à gauche, suivre les panneaux « Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents »



Le CRA se situe au sein du pavillon Albatros, à gauche en sortant du pavillon administratif.

LIVRET D'ACCUEIL

CENTRE DE RESSOURCES AUTISME ALSACE

Pôle Enfants et Adolescent du Bas-Rhin

Horaires du secrétariat : de 10h à 17h



Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, 15 rue Cranach, 67200 Strasbourg



03.88.11.59.52



cra.stbg@gmail.com (Informations générales)



cra.stbg@chru-strasbourg.fr (Informations médicales)

www.cra-alsace.net



Composition de l'équipe :

Secrétaire
Médecins pédopsychiatres
Psychologues
Infirmiers
Orthophonistes
Psychomotricienne
Educatrice
Assistant socio-éducatif
Cadre

L'équipe du CRA n'assure pas les soins et les prises en charge des enfants et adolescents.

Une permanence documentaire (AIDA) est assurée sur le site un mercredi sur deux de 10h à 16h. Calendrier et renseignements sur le site du CRA.

✓ Vous êtes parents, votre demande concerne :

1. Une évaluation diagnostique, fonctionnelle et/ou d'orientation scolaire ou pré-professionnelle

- La famille prend contact par mail, par téléphone ou par courrier. Afin d'évaluer au mieux votre demande, un courrier médical vous sera demandé ainsi que tout élément concernant votre enfant (compte rendus médicaux, scolaires, paramédicaux...).
- votre demande sera étudiée et un RDV vous sera éventuellement proposé avec le médecin
- suite à cette consultation le médecin déterminera avec vous l'opportunité d'un bilan.
- Ce bilan pluridisciplinaire s'articulera avec les observations des professionnels qui suivent l'enfant ou l'adolescent. Il se déroulera en moyenne sur deux jours en hospitalisation de jour avec la participation des parents (entretiens, questionnaires).
- Une synthèse finalisera l'ensemble des bilans et observations des différents professionnels.
- Une restitution des conclusions vous sera faite lors d'un deuxième RDV
- Un compte rendu écrit vous sera également adressé ultérieurement

2. Un soutien, une information

- proposition de participer à des groupes de partage d'expériences entre parents animés par des professionnels du CRA.
- proposition d'ateliers fratrie pour les frères et sœurs de 5 à 15 ans
- proposition de formations ou de sensibilisations à destination des aidants familiaux
- soutien et aide à la mise en place d'outils spécifiques dans les différents lieux d'accueil de l'enfant
- informations sur les différentes aides et ressources

✓ Vous êtes un professionnel, votre demande concerne :

1. Une évaluation diagnostique, fonctionnelle et /ou d'orientation scolaire ou pré-professionnelle

- Vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone mais la demande de consultation devra être faite obligatoirement par les parents
- Vous serez sollicités dans le cadre de l'évaluation : courrier d'accompagnement, réalisation préalable de bilans, participation à la réunion de synthèse
- dans certaines circonstances, il est possible de réaliser des bilans sur site

2. Un soutien, une information, une sensibilisation, une formation

- proposition de réunion en réseaux selon votre champ professionnel
- proposition de journées de formation, sensibilisation et réflexion par thème
- proposition d'aide à la mise en place d'outils spécifiques en fonction de vos besoins et demandes